



L'Association Sport Culture Loisirs de
WALTENHEIM sur ZORN

Organise dans les rues du village, **Dimanche 26 Juillet 2026**



BUVETTE et RESTAURATION toute la journée
Tarte flambée à partir de 18h00

BULLETIN D'INSCRIPTION

Vide grenier du 26 juillet 2026 de Waltenheim sur Zorn

INSCRIPTION avec N° de Carte d'identité OBLIGATOIRE accompagné du règlement
A renvoyer au plus tard le 20 Juillet 2026 à :

M. Maxime Pfrimmer, 21 rue Principale 67670 Waltenheim sur Zorn
waltenheimsurzorn.ascl@gmail.com

06 .62.16.20.59

Vous pouvez nous contacter par téléphone ou par mail pour tout renseignement

Les organisateurs se réservent le droit de vente
pour la restauration et les boissons

Imprimé par nos soins

REGLEMENT

1. L'opération Vide Grenier est ouverte à tous, à condition de renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli et accompagné du paiement par chèque libellé à l'ordre de " A.S.C.L de WALTENHEIM / Zorn ", copie de la pièce d'identité recto verso ou copie du registre du commerce pour les professionnels **avant le 20/07/2026**
2. **Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas validée**
3. **Le prix de l'emplacement est de 15€ pour 5 mètres linéaires avec emplacement voiture prévu à proximité du stand (minimum d'inscription) et 3€ par mètre supplémentaire, + un chèque de caution propreté de 10 € rendu au départ après inspection du stand**
4. La mise en place des exposants : De 6 heures à 8 heures. Les places non occupées à 8h seront redistribuées
5. Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement.
6. Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des réservations.
7. La vente de boissons et denrées alimentaires est interdite, puisque réservée aux organisateurs.
8. La vente d'armes blanches non mouchetées et/ou à percussions, ainsi que l'introduction de substances nocives et/ou explosives est strictement interdite dans le périmètre de la manifestation.
9. Toutes utilisations ou démonstrations de mécanismes dangereux ainsi que toutes manifestations bruyantes sont interdites.
10. La responsabilité civile des exposants sera engagée pour tous dégâts, ou accidents provoqués par eux
11. L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vols de détériorations ou d'accidents pouvant survenir aux stands ainsi qu'aux biens des exposants dans le périmètre de la manifestation.
12. Le présent règlement est déposé à la Mairie de WALTENHEIM sur Zorn et à la Gendarmerie de HOCHFELDEN

L'organisateur restera seul juge et sera à même de procéder à l'exclusion de toute personne ou exposant en cas de non-respect du présent règlement.

NOM _____ Prénom _____ Tél. _____
Adresse _____ Code postal _____ Ville _____
Adresse mail _____

Merci d'envoyer avec le présent bulletin : la copie de la pièce d'identité recto et verso et pour le professionnel, la photocopie du registre de commerce en règle avec la législation en vigueur

RESERVE UN EMPLACEMENT Forfait de 5 mètres = **15 Euros**
+ _____ mètres supplémentaires x 3 Euros = **€uros**

Un chèque de réservation à l'ordre de "ASCL Waltenheim / Zorn" d'un total de : **Euros**

Un deuxième chèque " Caution Propreté" de : **10 Euros**

*Nous préciser et donc cocher si vous venez : en voiture en camionnette

*J'atteste sur l'honneur par mon inscription, ne pas avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à, le.....

*J'ai pris connaissance du présent règlement,
et j'atteste sur l'honneur que l'origine de ma
marchandise est régulière.